# Au fil de Deaux...

Parution n° 10 AVRIL 2011

#### Dans ce numéro

Renseignements utiles 2

Etat civil 2

Mot du Maire 2

Travaux en cours 3 et 4

Des changements 5

AEU 6 et 7

Animations 8 et 9

Associations 10 et 11

Cantine 12

#### MAIRIE DE DEAUX

Tél: **04 66 83 60 83** Fax: **04 66 83 25 94** 

E-mail: mairie.deaux@orange.fr

www.deaux.fr





#### Le mot du Maire

### **RENSEIGNEMENTS**

#### Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi......14h00 à 18h00 Mardi......9h30 à 13h00 Jeudi......13h00 à 16h30 Vendredi......8h00 à 12h00

#### Heures d'ouverture bibliothèque

Mercredi......10h00 à 12h00 Vendredi......16h30 à 18h30

#### Heures d'ouverture de la déchetterie

Mardi.......9 h à 12 h Mercredi....9 h à 12 h et 14 h à 17 h Samedi.....9 h à 12 h et 14 h à 17 h

#### Ramassage des emballages

(poubelle bleue).....Le mercredi

#### Boulanger ambulant « Thiesset »

04 66 83 71 61

Du lundi au samedi, sauf le mercredi

## Communauté de communes de la Région de Vézénobres

Tél: 04 66 83 88 64 Fax: 04 66 83 68 76

#### Office de Tourisme

Tél: 04 66 83 62 02

#### Crèche « les petites frimousses »

Tél: 04 66 83 12 67

Voílà un nouveau bulletín, structuré par les membres du conseil municipal, bien fourni en informations diverses, dont une touchant le conseil municipal dans son effectif: une démission de Mm. Carole CHEVALIER et de Mm. Valérie BEAU et, après acceptation de la Préfecture, M. Robert CHAUZAL, démissionne du poste d'adjoint en restant au sein du conseil municipal. Initiatives préjudiciables pour l'équipe municipale même si je respecte profondément le choix motivé de chacun. La pratique de l'échange, de l'écoute, des prises d'initiatives transparentes et démocratiques n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Plus de détails disponibles au fil des pages à lire.

Sur notre modeste stade, des gens du voyage ont fait irruption. Le constat d'irrégularités et d'infractions, réalisé par les services de Gendarmerie, a manifestement écourté leur implantation. Un reflet des problèmes humains qui abondent sur notre monde.

Je renouvelle de veiller au sujet du comportement des animaux, de la vitesse sur nos routes et chemins, des stationnements gênants, du débroussaillement en zone urbaine, des nuisances de proximité, et vous invite à davantage de vigilance sur les incivilités que nos bambins peuvent commettre.

Certains projets se concrétisent : ouverture de l'avis public à la concurrence en vue de la réalisation de l'aménagement du bâtiment scolaire ; le montage du prochain budget, nécessitant la prise en compte d'une étude particulière de révision des taxes qui nous pénalisent l'obtention de subventions et ne compensent pas l'accroissement des dépenses de la commune.

Malgré la difficulté de l'horaire, merci aux personnes qui ont pu participer au forum communal. Le bilan de l'étude environnemental de la commune (AEU) ne saurait tarder et sera pris en compte lors de l'élaboration du futur dossier d'urbanisme.

La péríode estivale arrive! Pour vous distraire, un grand nombre de festivités et d'activités diverses sont organisées par les associations et la scène culturelle de la CCRV « les Camis'Arts ». Dans la mesure de votre disponibilité et de vos moyens, à toutes et tous bonne participation.

François Ferrier

### **Numéro utiles**

**Gendarmerie**: 04 66 83 50 37

Urgence: 112

Samu : 15 Pompier : 18

Centre antipoison : 04 67 63 24 01

SPA (animaux errants) : appeler la mairie

Radio Bleu Gard Lozère 90.2—91.6

Évènements météorologiques

### **ETAT CIVIL**

### **NAISSANCES**

Jade MONTUY-LEWANCZYK née à Alès le 09 mars 2011

Nathan AYMARD né à Alès le 10 mars 2011

Hannah ZABALA née à Alès le 27 mars 2011

Félicitations aux familles.

bienvenue et vœux de bonheur à Jade, Nathan et Hannah

## L'AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE...

Ce projet initié depuis maintenant pas mal d'années arrive dans sa phase opérationnelle.

Cet agrandissement, est un vecteur positif pour le maintien et pour la qualité d'enseignement dans notre école.

Le permis de construire est accordé, après le passage devant toutes les commissions nécessaires à ce type d'établissement.

Les démarches suivantes sont en cours :

- Demande de subvention auprès de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).
- Consultation auprès des banques pour la demande de prêt.
- Appels d'offres aux entreprises pour la réalisation des travaux.



## ...L'AMENAGEMENT DE LA COUR...

Révision de l'espace, changement de la clôture, arrachages d'arbres, surfaçage feront suite à l'extension et à l'aménagement de l'école. **Deux superbes pins et des muriers vont en faire les frais!** 

Des consultations de spécialistes ont abouti à ces constatations

- Un des pins se trouvant à l'endroit même de la construction doit être enlevé.
- Le deuxième a suscité de nombreuses observations : il est situé dans une limite non autorisée de la bâtisse, son système racinaire soulève le revêtement de la cour et les épines tombées au sol sont très glissantes...

Des travaux pour réduire et contenir les racines ont été envisagés. Mais ces travaux fragiliseraient l'arbre et provoqueraient un risque de chute. Après cela, pour lui permettre de survivre il aurait fallu lui faire subir une coupe disgracieuse et radicale de ses branche, sans garantie de survie pour autant.

• Au vu de ces réflexions, le choix a été fait de planter de nouveaux arbres, mieux adaptés à l'aménagement de la cour de l'école. L'enlèvement des muriers, ayant le même défaut racinaire, permettra une mise en conformité du cheminement piétonnier et la création d'au moins 7 places de parking.



## ...ET L'AMENAGEMENT DU MINI-STADE.

L'utilisation de cet espace sera autant scolaire qu'ouverte à la population, avec des activités permettant le respect des lieux et de chaque citoyen.

Très prochainement l'aire du mini stade sera définie par une clôture du coté de la rue des écoles et du coté foyer. Elle ne condamnera pas cet espace, mais au contraire permettra une utilisation mieux adaptée à la situation de ce lieu : aire de jeux, espace de détente et de rencontre, évolution sportive, partie ombragée...

Une haie végétale séparative est en cours de plantation sur le coté Est. Pour les plants, nous nous sommes approvisionnés gratuitement auprès de la pépinière du Conseil Général.

Afin de faire évoluer cet espace de vie au centre de notre village, différents projets sont à l'étude et verront le jour au fur et à mesure de nos disponibilités budgétaires.

## MISE EN SECURITE

## TRAVAUX EN COURS

Comme annoncé régulièrement dans le « Fil de Deaux », notre projet de mise en sécurité de la rue Maurice Vire et de la place de la mairie avance. Nous avons mesuré le trafic, déposé les demandes de subventions, obtenu une aide au titre des amendes de police et lancé l'appel d'offres auprès des entreprises.

Les offres ont été dépouillées, l'entreprise Laupie basée à Meyrannes à côté de Béssèges vient d'être retenue.

Les travaux ne devraient donc plus tarder...

Si le projet vous intéresse il est disponible en mairie.



## ELECTRIFICATION Mise en discrétion et renforcement de la ligne

Dans le cadre de la la poursuite de renforcement de nos réseaux d'électricité, nous procédons à un appel d'offres à bon de commandes .

D'un montant de l'ordre de 90.000 € les travaux devront être réalisés avant la fin de l'année 2011 sur la route de Monteils.

## TRAVAUX suite aux intempéries du mois de septembre

Parce que nous connaissons de nombreux épisodes torrentiels, il est important de pouvoir connaitre les volumes pour prendre conscience de l'importance des évènements climatiques.

Le mercredi 23 septembre 1993 après-midi, Deaux a reçu 230mm, soit 230 litres au mètre carré et ceci entre 16H20 et 18H20, dont 84.6mm en 30 minutes et 19mm durant 6 minutes.

Ces valeurs servent encore aujourd'hui de référence en terme d'intensité pour les épisodes cévenols dits ponctuels contrairement à celui de septembre 2002 qui a touché pratiquement tout le département.

Rappel historique récent : Inondations en septembre 2010 - Inondations et coulées de boue en septembre 2002, en octobre 2001, en octobre 1997, en septembre 1993, en septembre 1992, en octobre 1987 et une tempête en novembre 1982.

Les inondation de la nuit du 7 au 8 septembre 2010 ont été reconnu état de catastrophe naturelle depuis décembre De ce fait , les travaux en cours pour remettre en état nos rues, nos chemins et nos ruisseaux, sont indemnisés à hauteur de 70 % par l'Etat, le Conseil Général, la Région et l'Europe.

## **DES CHANGEMENTS!**

## Des changements au sein du Conseil Municipal

En ce début d'année le conseil municipal a connu quelques bouleversements :

Carole Chevalier et Valérie Beau ont démissionné du conseil après s'être investies avec beaucoup de volonté et de conviction.

Robert Chauzal a quitté son poste d'adjoint tout en restant un membre actif du conseil municipal.

Ces changements à mi mandat ne ressemblent en rien à un remaniement ministériel mais tout départ laisse un gout amer et un grand vide.

Extrait de la lettre de Valérie Beau :

« Je tiens tout de même à remercier les administrés ainsi que l'ensemble du Conseil que j'ai apprécié et qui m'a permis de vivre cette expérience.

Mon seul regret aujourd'hui est pour les électeurs qui m'ont élus et je m'en excuse auprès d'eux.

Je souhaite très sincèrement une pleine réussite à tout le conseil restant, et j'espère au fond de moi que la démission de Carole ainsi que la mienne vous apportent quelque chose de positif dans votre manière de fonctionner.

Je quitte mon maire pour aller retrouver mon voisin, ......»

**Béatrice Raynal** après des années de bons et loyaux services à la cantine garderie de notre école part pour d'autres aventures sur Alès tout en restant dans le domaine de la petite enfance.



**Karine Bruguière**, titulaire du diplome requis, et forte de son expérience, lui succéde.

Merci à Béatrice pour le travail accompli.

Bienvenue à Karine au sein de la petite et attentionnée équipe qui prend soin de nos écoliers.

Un petit moment convivial a marqué cette nouvelle évolution ce jeudi 3 février dernier en préambule à la tenue du conseil municipal.

## Les forages domestiques et la loi

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les **ouvrages domestiques**, **existants ou futurs**, et a conféré aux services de distribution d'eau potable la possibilité de contrôler l'ouvrage de prélèvement, les réseaux intérieurs de distribution d'eau ainsi que les ouvrages de récupération des eaux de pluie.

Deux raisons à cela:

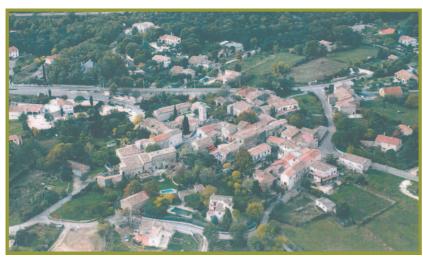
La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. En effet, l'eau est un bien commun à protéger. Mal réalisés, les ouvrages de prélèvement, qui constituent l'accès à cette ressource, peuvent être des **points d'entrée de** 

pollution de la nappe phréatique. Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur exploitation.

L'usage d'une eau d'un ouvrage privé, par nature non potable, peut contaminer le réseau public si, à l'issue d'une erreur de branchement par exemple, les deux réseaux venaient à être connectés. C'est pourquoi, la déclaration permet de s'assurer qu'aucune pollution ne vienne contaminer le réseau public de distribution d'eau potable.

Ce renforcement de la protection du milieu naturel répond à une **préoccupation environnementale** et à un **enjeu de santé publique**.





## Demain se prépare aujourd'hui.

Le conseil municipal a tenu à fixer les principes et les cadres du devenir de notre village avant de se lancer tête baissée dans la révision de notre plan d'occupation des sols.

Notre objectif, bâtir le futur du village autour de nos objectifs de campagne : rester un petit village convivial et respecter l'environnement.

Quel type de village pour demain,

dans quels contextes, avec quelles contraintes environnementales?

#### Le Constat:

Deaux est le village le plus proche d'Alès qui sur l'axe d'Ales Nîmes a gardé son caractère de village et qui n'a pas connu de bouleversements urbains lourds : étalements anarchiques, ZAC disgracieuses.

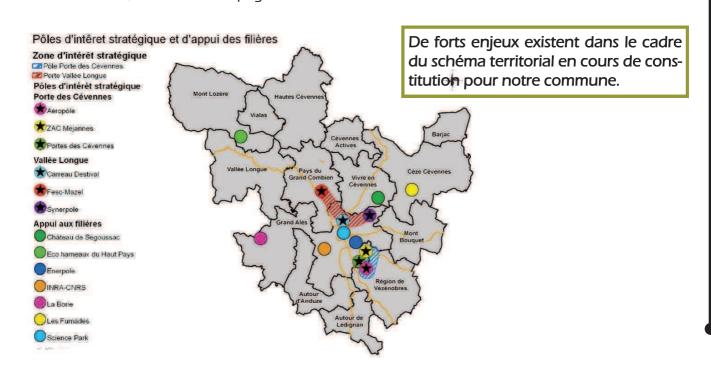
Son développement n'a pas été modeste pour autant en passant de 100 habitants en 1968 à 580 en 40 ans.

60 logements ont été construits entre 1999 et 2007.

Ce développement s'est fait en «consommant» des hectares (35 ha entre 2000 et 2006 notamment), étirant

Evolution de la population entre 1968 et 2007 700 21% 600 22% 500 35% 400 300 65% 200 100 0 1968 1975 1982 1990 1999 2007

ainsi le village le long de 5 axes : route de Méjannes, chemin de Saint-Étienne, route de Vézénobres, route de Monteils, chemin de Campagnac.



## APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME DEAUX 2030, d'après vous ce sera comment?

### De tous ces éléments, que retenir avant de se lancer dans le PLU :

L'arrivée sur le village par Méjannes ou Vézénobres est marquée par une discontinuité urbaine grâce aux espaces naturels boisés. Il sera nécessaire de maintenir la rupture urbaine et notre écrin forestier de protection sur les entrées nord et sud. Deaux compte 247 hectares boisés dont 77 hectares de forêt communale. Un classement de cet espace forestier sera à mettre en place tout en prenant des garanties de prévention des incendies.

Nous devrons d'abord urbaniser les secteurs pré-équipés en réseaux (eau notamment) et remplir les dents creuses (secteurs non encore urbanisés compris dans un espace urbain desservi par les réseaux).

Nos entrées de villages sont à améliorer afin notamment de mettre en valeur les unités paysagères emblématiques (vieux village, perspectives vers la plaine, unité forestière...)



Un risque de ruissellement important existe mais il est non cartographié à l'heure actuelle et il n'est pas totalement pris en compte dans les documents d'urbanisme actuels. Il sera nécessaire de mettre en place des recommandations et des mesures pour éviter d'exposer demain des personnes et des biens face à la violence de nos pluies cévenoles.

### **Conclusion**:

Apres cette étude et la tenue du forum au foyer ce mardi 5 avril, nous savons comment orienter nos travaux d'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme).

Nous allons maintenant, dans la concertation, mettre en place au plus tôt cet outil de gestion du devenir de notre village afin qu'il soit conforme à nos engagements de campagne et à l'abri d'obligations parachutées.

Une quarantaine de personnes présentes lors du forum citoyen du 5 avril.

Avec la participation du CAUE du Gard, du bureau d'études environnement EcoVia, du bureau d'architecture\_urbanisme Ecostudio.



Retrouvez le diaporama complet du forum

et bien d'autres documents encore sur notre site : www.deaux.fr

## **ANIMATIONS**

## CONCOURS PHOTO 2011

Instauré depuis 2 ans, le concours photo souhaite mettre en valeur le regard de chacun sur le village et les talents de photographes de ses habitants.

Les thèmes choisis :

En 2009: « Vivre à Deaux »

En 2010 : « Arbres remarquables, flore et faune de notre campagne »

#### Et en 2011: Portrait dans tous ses états

- On peut envoyer 5 photos maximum.
- Les formats : tirages sur papier, format 24-30 en argentique et format A4 numérique. Vous avez le choix, noir et blanc ou couleur.
- La date limite de réception des photos est le 11 juin en mairie.
- Derrière chaque photo, inscrivez votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.
- Votre photo mettant en scène des personnes, assurez-vous d'avoir l'autorisation de celles-ci ou de leurs parents dans le cas des enfants.

À partir du 14 juin
EXPOSITION
et VOTE du public
en mairie
(aux heures d'ouverture).

Puis, le 12 juillet à partir de 20 h,

REMISE des PRIX

autour d'un pot convivial

et à 22 h,



Voilà une photo qui pourrait être présentée au concours photo 2011

## Une cérémonie plus vraie que nature... à laquelle vous êtes tous conviés...

Dans le cadre de Music'à Deaux, ce spectacle fera suite aux démonstrations des différentes sections sportives d'A.Deaux Mi No.

« La Cérémonie » par les comédiens de Cirque en Kit, est une programmation de la scène culturelle de la Communauté de Communes de la Région de Vézénobres « Les Camis'Arts ».

**S**pectacle tout public, d'une durée d'une heure environ, avec une grande dose d'humour et d'hilarité.

**C**'est une comédie de rue, une vraie fausse cérémonie traitée sur le mode de la loufoquerie, voire de la farce. Ce spectacle s'amuse avec malice de nos rituels républicains et fait jaillir de l'ordinaire des salves de fantaisie et d'inattendu.



## <u>LE RENDEZ-VOUS du 1ER SAMEDI de SEPTEMBRE :</u> <u>la FETE DE L'AMITIE</u>

Traditionnellement organisée chaque année le 1<sup>er</sup> samedi du mois de septembre, la Fête de l'Amitié est l'occasion pour tous les Deauxois, de marquer la rentrée, de se retrouver, de partager un moment de convivialité.

Le samedi 3 septembre 2011 À partir de 18 h 30, au foyer communal

Réservez votre soirée, en attendant des informations complémentaires sur le déroulement de cette animation.

PAGE 10 « AU FIL DE DEAUX »

## LES ASSOCIATIONS

## L'année scolaire n'est

## pas encore terminée pour l'Association des Parents d'Elèves !

Les élèves de notre école ont visité le château de la Barben ce jeudi 31 mars et pourront profiter encore de belles sorties d'ici le mois de juin :

- une séance de cinéma est prévue le 15 avril au cinéma les arcades d'Alès
- la visite du musée du désert le 18 avril
- visite de la mine témoin d'Alès et de la maison du mineur à la Grand Combe le 19 mai
- la sortie de fin d'année et prévue le 27 juin ; au programme : visite de la bambouseraie d'où ils prendront le petit train des Cévennes pour St jean du Gard et termineront avec la visite de l'aquarium.

Pour nous aider à offrir encore de belles sorties à nos enfants l'année prochaine, nous vous donnons rendez vous le **vendredi 24 juin** à partir de 18h30 pour passer un moment convivial en famille ou entre amis à l'occasion de notre grande fête de fin d'année!

Nous comptons également sur vous pour réserver un bel accueil aux enfants lors de notre passage pour la « tournée des brioches » le **vendredi 27 mai 2011**.

Nous vous remercions d'avance!

Le bureau de l'APE

#### **CARNAVAL**

Les enfants ont eu une belle journée en cette après midi du 19 mars ; en effet la fête était au rendez vous grâce au carnaval organisé par l'APE!



Le char décoré à l'allure de vaisseau spatial où trônait le cruel « Dark Vador » n'a pas échappé aux attaques de confettis et serpentins!

Ce fut une belle journée pour les petits et les grands...

## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS d'A.DEAUX MI NO

## SORTIE

Dimanche 1<sup>er</sup> mai

ADMN offre à ses adhérents et à leurs amis, une sortie familiale pour le 1<sup>e</sup> mai.

Avec une promenade sur nos chemins: chemins accessibles à tous, enfants et adultes sont les bienvenus.

Avec un pique-nique : chacun apporte une entrée, un dessert ou des boissons et de quoi s'installer sur l'herbe.

Le transport des sacs se fait en voiture par des bénévoles.

ADMN offre assiettes, couverts, serviettes, eau, pain...et fait l'omelette géante.

TOUT EST MIS EN COMMUN. NOUS MANGEONS TOUS EN-SEMBLE SUR L'HERBE.

Départ à 9h30 devant la mairie de Deaux.

### VIDE-GRENIERS Dimanche 22 mai

ADMN, cette année, renouvelle son vide-greniers.

Vous êtes tous invités à venir déballer vos objets personnels et usagés.

Cette journée se déroulera de 8h à 16h30, sur inscription uniquement.

Le prix de l'emplacement est fixé à 5€ pour 4m.

Buvette et restauration rapide sur place.

Pour les conditions d'inscription et autres renseignements voir auprès du bureau d'ADMN du mardi au vendredi de 8h à 12h ou mail:

adeauxmino@wanadoo.fr

### MUSIC 'A DEAUX Samedi 18 Juin

Dans le cadre de sa dernière animation annuelle, ADMN propose un programme varié pour sa journée du 18 juin.

- Démonstration des diverses sections.
- Exposition et vente de l'atelier Artisanal.
- o Spectacle « La Cérémonie »
- Restauration sur place et animations.

Faites passer le message autour de vous, vous êtes tous invités, alors venez nombreux vous associer à ce beau moment de joie et de fête.

Des précisions sur le déroulement de la journée vous seront communiquées ultérieurement.

#### Association de Défense Intercommunale des Riverains de l'Aérodrome d'Alès

Assemblée Générale Ordinaire Samedi 16 avril 2011 à 17 heures Au Foyer Communal de Deaux

L'A.D.I.R.A.A invite toutes les personnes concernées par les nuisances de l'aérodrome à son assemblée générale ordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

- ◆ Compte-rendu de nos actions : Manifestation à la sous-préfecture Refus d'acceptation de la charte CCI-Aérodrome Campagne de signatures d'une lettre-pétition Mise en place d'affiches de sensibilisation Articles dans la presse régionale et reportage sur FR3
- Bilan financier de l'association.
- Election du bureau.
- Adhésions ou renouvellement pour l'année 2011.
- Questions, propositions et informations diverses.

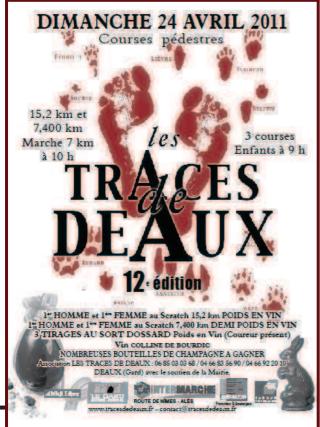
Nous comptons sur votre présence ; vos avis seront les bienvenus notamment en raison des perspectives de développement de l'aérodrome. Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces.

La réunion sera suivie du verre de l'amitié.

#### LE COLLECTIF « DE L'AVENE AU BOUQUET »

organise une réunion publique d'information sur les GAZ de SCHISTE Jeudi 14 avril à 20h30, salle polyvalente, Méjannes les Alès

Avec la participation de : Françoise Lienhard, membre de la société d'étude des sciences naturelles du Gard et Michel Wienin, géologue, chercheur. **Débat et projection du film « Gazland ».** 



MERCI DE VENIR ENCOURAGER LES NOMBREUX SPORTIFS POUR CETTE MANIFESTATION ANNUELLE LES TRACES DE DEAUX 24/04/2011.

DESOLES DES PETITS DESAGREMENTS
QUE VOUS POURRIEZ RENCONTRER CE JOUR LA POUR
RENTRER OU SORTIR DU VILLAGE
LE MATIN JUSQU'A MIDI.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION ET DE VOTRE SOUTIEN.

BIEN SPORTIVEMENT.

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

Afin de permettre aux parents comme aux enfants de préparer leur semaine et d'équilibrer les repas journaliers, vous trouverez

les menus des repas servis à la cantine sur :



## CINEMA en PLEIN AIR

Le cinéma prés de chez vous, à Deaux mais aussi dans tous les villages environnants, proposé par Cinéplan en partenariat avec la commune et la communauté de commune.

> Séance en plein air Le mardi 12 juillet Devant la mairie de Deaux

Vous serez informés très prochainement du choix de la projection.